

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2024**

numéro
CC_241212_17

L'an deux mille-vingt quatre, le douze décembre,
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le six décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	31
exprimés	43
vote	
pour	43
contre	0
abstention	0

Présents :

Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Jean Michel BRAL, Jean TRINQUIER, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadiha BENAMMAR KOLY, David BOSC, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Damien ALIBERT, Damien ROUQUETTE, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Jean-Luc REQUI, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE, Michel DRUENE, Sandrine TONON

Absents avec pouvoirs :

Joëlle GOUDAL à Valérie ROUVEIROL, Sonia ROMERO à Jérôme VALAT, Jérôme CLARISSAC à Jean TRINQUIER, Luc BEVILACQUA à Antoine GOUTELLE, Izia GOURMELON à Didier KOEHLER, Ali BENAMEUR à Marie-Laure VERDOL, Monique GALEOTE à Gilles MARRES, Isabelle PEDROS à David BOSC, Nathalie SYZ à Nathalie ROCOPLAN, Ahmed KASSOUH à Ludovic CROS, Claude LAATEB à Damien ROUQUETTE, Christophe ROMO à Bernard GOUJON.

Absents :

Michel COMBES, Véronique VANEL, Alain VIALA, Fatiha ENNADIFI, David DRUART, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Félicien VENOT, Michel ABRIC, Jean-Christophe COUVELARD, Clément THERY, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Isabelle PERIGAULT, Alain FALCOU.

OBJET :	Reprise d'une provision relative aux travaux d'extension du musée
----------------	--

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en particulier l'article R.2321-2 précisant le champ d'application de la constitution de provisions comptables,

VU la délibération n°CC_221219_03 du Conseil Communautaire du 19 décembre 2022, relative à la constitution de provisions comptables pour risques et charges sur le budget principal, et en particulier la provision pour le non recouvrement de créance sur le lot 10 du marché d'extension et restructuration du musée d'un montant de quinze-mille-trois-cent-soixante euros (15 360 €),

VU le courrier daté du 7 octobre 2024 et enregistré au numéro 2024-10-73039 de l'entreprise GELY CONCEPT par lequel l'entreprise accepte un protocole transactionnel avec la collectivité,

CONSIDÉRANT la nécessité en conséquence de reprendre la provision correspondante,

Où l'exposé de Jean-Luc REQUI et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la reprise de provision pour le risque de non-recouvrement de créance sur le lot 10 du marché d'extension et restructuration du musée d'un montant de quinze-mille-trois-cent-soixante euros (15 360 €),

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

- **ARTICLE 3 : IMPUTE** la recette correspondante au budget principal, chapitre 78, article 7815,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20241212-lmc115320-DE-1-1
Date de télétransmission : 17/12/24
Date de publication : 20/12/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le douze décembre deux mille vingt-quatre
Le Président,
Jean-Luc REQUI



1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
contact@lodevoisetlarzac.fr
www.lodevoisetlarzac.fr